

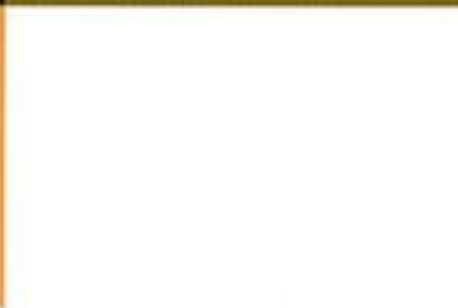


**CONSEIL DE QUARTIER
DES JÉSUITES
RAPPORT ANNUEL 2021**



Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2021
Conseil de quartier des Jésuites

Avril 2022

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
INTRODUCTION	4
1. LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES	4
1.1 Limites du quartier	4
1.2 Composition du conseil d'administration	6
1.3 Fonctionnement du conseil de quartier	7
1.4 Conseillers municipaux	7
1.5 Demande d'avis	7
2. RÉALISATIONS	8
2.1 Place éphémère	8
2.2 Appui à la Table de quartier d'Orsainville	8
2.3 Démarches en vue de la création d'une société de développement commercial	9
2.4 Stratégie de sécurité routière 2020-2024	9
2.4.1 Mémoire et résolution	9
2.4.2 Programme de soutien à la mobilisation	9
2.5 Projet de transport	10
2.5.1 projet de tramway	10
2.5.2 projet de service de vélos électriques en libre-service	11
2.6 Participation à des rencontres des présidents des conseil de quartier	11
2.7 Lettre aux candidats aux élections municipales de novembre	11
2.8 Entrevue au journal Charlesbourg Metro	12
3. PLAN D'ACTION	12
4. SOMMAIRE FINANCIER	12
Annexe 1 Plan d'action 2017-2019	13
Annexe 2 États financiers 2020	14
Annexe 3 Réponse de la Ville aux résolutions du C.A. sur la sécurité routière	17
Annexe 4 Demande du CQ aux candidats aux élections municipales	18
Annexe 5 Vision du CQ des Jésuites rapportée dans le Métro Charlesbourg	19

MOT DU PRÉSIDENT

Concitoyens et concitoyennes du quartier des Jésuites de Charlesbourg,

L'année 2021 se sera déroulée sous le signe du changement pour le conseil de quartier des Jésuites et les citoyens et citoyennes de notre beau quartier des Jésuites et de Charlesbourg. Dans un premier temps, non seulement le conseil de quartier a dû tenir pratiquement toutes ses assemblées publiques en visioconférence, mais il a dû accueillir un nouveau président, en l'occurrence de ma personne, sans aucune expérience d'implication citoyenne au niveau de la ville de Québec. À cet égard, je tiens à souligner le chaleureux accueil et la générosité des administrateurs et administratrices qui ont tout mis en place afin d'assurer que la coordination et la gestion du conseil d'administration se fassent sans heurt et dans la bonhomie. Dans un deuxième temps, deux changements au cœur de l'arrondissement ont particulièrement marqué négativement les esprits. On ne peut se mettre la tête dans le sable et il faut admettre que l'abandon de Charlesbourg sur le tracé du futur tramway et la destruction de la grande serre indo-australienne de l'ancien zoo de Québec ont été deux durs coups pour les citoyens et les citoyennes de Charlesbourg.

Malgré cela, les administrateurs et administratrices du conseil de quartier des Jésuites demeurent confiant qu'à l'aube de l'année 2022, les citoyens.nes., les élu.e.s et les professionnels.les. de l'administration municipale continueront de mettre au cœur de leurs actions et décisions le développement durable, inclusif, communautaire et économique de notre arrondissement, et ce, pour améliorer la qualité de vie de toutes les générations qui forment la collectivité de Charlesbourg. Il nous apparaît maintenant plus que temps de consacrer davantage de ressources et d'investissements au développement de la première couronne Nord de la ville de Québec qu'est Charlesbourg, ce paradis des familles situé entre le centre-ville et les grands espaces et montages.

Je tiens à remercier monsieur Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultation publique à la Ville de Québec, pour son aide, sa disponibilité, sa rigueur et sa collaboration continue et madame Kathleen Breault, notre secrétaire de soutien, pour son excellent travail. Je remercie sincèrement les administrateurs et administratrices du conseil d'administration : Windor, Erika, Anne, Michel Marie et Michel, pour leur engagement et leur colégialité.

En terminant, je me voudrais de passer sous le silence, le travail de madame Michelle Morin-Doyle et monsieur Vincent Dufresne qui ont siégé sur le conseil de quartier à titre d'élu.e.s des arrondissements dans les dernières années. Je salue également l'intégration, la présence et la collaboration des nouveaux élus au sein du conseil de quartier de madame Marie-Pierre Boucher, district électoral de Louis XIV et monsieur Claude Lavoie, district électoral de Saint-Rodrigue.

Finalement, à tous les citoyens et citoyennes qui se sont joints à nous lors des assemblées publiques virtuelles, merci de votre présence et mobilisation.

« La démocratie, c'est de donner l'information et de consulter en amont des projets. D'ailleurs, selon le proverbe africain : Ce que tu peux faire pour moi, si tu le fais sans moi, tu le fais contre moi. » Jean-Paul L'Allier

Jean-Pascal Dumont, votre Président du Conseil de quartier des Jésuites

INTRODUCTION

Pour une deuxième année de suite, les administrateurs et administratrices du conseil d'administration (C.A.) du conseil de quartier des Jésuites ont dû composer avec les contraintes liées à la pandémie de COVID-19. Qui plus est, 2021 a également été une année marquée par une élection municipale à la ville de Québec et par l'arrivée d'un nouvel administrateur au poste de président du C.A. Force est de constater que ces trois éléments ont eu une influence sur l'avancement de certains dossiers et projets. Également, en 2021, la majorité des rencontres publiques du conseil de quartier se sont tenues en ligne. Malgré cela, le C.A. a été en mesure de faire avancer certains dossiers comme en témoigne le présent document.

1. LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

Un conseil de quartier (CQ) est une instance de consultation officielle inscrite dans la Charte de la Ville de Québec et, de ce fait, est soutenu par cette dernière. En sont membres toutes les personnes majeures résidant dans le quartier, ainsi que celles représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Pour la population représentée, le CQ s'avère un moyen de faire valoir ses opinions concernant son milieu et sa qualité de vie. Le Conseil est également appelé à jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu. Enfin, il peut prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier.

1.1 Limites du quartier

Le quartier des Jésuites est l'un des six quartiers de l'arrondissement Charlesbourg. Le quartier est situé à l'intérieur des limites territoriales suivantes :

- Boulevard Jean-Talon, au nord ;
- Boulevard Loiret, à l'est ;
- Boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest ;
- L'autoroute Felix-Leclerc, au sud.

Il est cependant l'un des deux seuls quartiers de l'arrondissement de Charlesbourg où les citoyens ont fait les démarches nécessaires pour la mise sur pied d'un conseil de quartier. Il est actif depuis 2006.

1.2 Composition du conseil d'administration

Au cours d'une assemblée générale annuelle, les citoyens membres du CQ sont invités à voter pour les personnes qui se présentent pour occuper les postes disponibles au C.A., lequel devra présider aux activités du CQ durant l'année. Le règlement actuel prévoit que le C.A. d'un conseil de quartier peut compter un nombre total de 11 personnes, soit :

- quatre hommes et quatre femmes : ces personnes sont élues pour un mandat d'une durée maximale de deux ans (les mandats ne viennent pas tous à échéance la même année) ;
- trois personnes cooptées : ces personnes sont nommées par le C.A. pour un mandat d'un an et possèdent les mêmes droits que les membres élus, à l'exception de la possibilité d'occuper la présidence.

L'assemblée générale annuelle a lieu en avril. Étaient disponibles pour nomination cette année, deux postes réservés aux hommes, deux postes réservés aux femmes, ainsi que les trois postes pour cooptation.

Pour l'exercice 2021-2022, six personnes ont composé le C.A. Les fonctions ont été réparties de la manière suivante :

- Monsieur Jean-Pascal Dumont, président
- Madame Anne De Blois, vice-présidente
- Madame Erika Neptune, secrétaire et administratrice de la page Facebook
- Monsieur Michel Voisard, trésorier
- Monsieur Michel-Marie Bellemare, administrateur
- Monsieur Windor Dorméus, administrateur

Les deux conseillers municipaux dont le district électoral chevauche en partie le territoire du quartier des Jésuites participent aux réunions publiques du C.A. Ces édiles municipaux n'ont toutefois pas de droit de vote lors des délibérations du C.A. Cette année, suite aux élections municipales qui se sont tenues en novembre, deux nouveaux conseillers ont commencé à siéger à la table du C.A. Ces personnes sont :

- Madame Marie-Pierre Boucher, district électoral de Louis XIV ;
- Monsieur Claude Lavoie, district électoral de Saint-Rodrigue.

Une personne-ressource, monsieur Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques, est délégué par la Ville de Québec pour assurer la coordination et le soutien aux travaux du Conseil. Une seconde personne-ressource, madame Kathleen Breault, agit comme secrétaire de soutien et rédige les procès-verbaux des rencontres publiques. Les membres du C.A. remercient sincèrement ces personnes pour la qualité de leur contribution.

1.3 Fonctionnement du conseil d'administration

Au cours de l'année 2021, le C.A. a tenu dix assemblées publiques ordinaires en plus de l'assemblée générale annuelle. Une seule de ces rencontres (en décembre) a eu lieu au bureau de l'arrondissement de Charlesbourg (160 de la 76^e Rue Est). Les autres ont été tenues en mode virtuel.

L'information concernant les rencontres (ordre du jour, procès-verbal, calendrier des rencontres) est toujours disponible sur le site Internet de la Ville de Québec (Arrondissement Charlesbourg – Conseil de quartier des Jésuites).

Lors des assemblées publiques, le C.A. présente l'état d'avancement des travaux concernant, entre autres, son plan d'action, des projets de politiques ou de règlements proposés par la Ville ou tout autre sujet pouvant améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier. Il peut également adopter des résolutions ou des mémoires à déposer à la Ville. Ces documents doivent être approuvés par une majorité des membres du C.A. Les votes des membres lors des rencontres sont toujours pris à main levée.

1.4 Conseillers municipaux

La participation des conseillers municipaux aux rencontres du Conseil de quartier des Jésuites vise à favoriser la diffusion de l'information concernant aussi bien les projets, en cours ou à venir, que les services offerts par la Ville de Québec. Les échanges auxquels ces interventions donnent lieu doivent permettre d'apporter les éclaircissements nécessaires liés aux préoccupations exprimées par les citoyens.

1.5 Demande d'avis

En juin, la Ville a consulté le C.A. sur une proposition de modification réglementaire : Projet omnibus sur les normes de lotissement dans plusieurs zones résidentielles du quartier des Jésuites (Règlement R.C.A.4V.Q.193).

Ce projet traite des normes de lotissement dans plusieurs zones résidentielles du quartier des Jésuites. Les représentants de la Ville ont précisé que le but recherché par la modification était d'harmoniser les caractéristiques urbanistiques des terrains dans l'arrondissement de Charlesbourg.

Les modifications proposées visaient à :

- Aligner les façades et préserver la végétation ;
- Densifier à proximité du transport en commun et sécuriser l'accès aux services d'urgence ;
- Préserver la qualité de vie des bâtiments de petits gabarits ;
- Contrôler le nombre de constructions selon la capacité des infrastructures existantes.

Après discussions les membres du C.A ont approuvé à l'unanimité la demande de modification réglementaire telle que présentée.

2. RÉALISATIONS

Les membres du C.A. ont initié certaines activités et participé à d'autres. En voici une brève description.

2.1 Place éphémère

Ce dossier, amorcé voilà maintenant quelques années, demeure toujours une priorité pour le C.A. Certaines embuches, notamment les contraintes liées à la pandémie, ont fait en sorte que la mise en place d'un tel lieu de rassemblement ne se réalise pas aussi vite qu'espéré et que l'arrondissement de Charlesbourg est encore le seul n'ayant pas de place éphémère.

Des membres du C.A. ont rencontré la représentante de la Ville, responsable du dossier dans les arrondissements de Charlesbourg et de Beauport, pour s'informer des dernières modalités entourant la création d'une place éphémère, telles que les étapes et les procédures à respecter, le budget à établir, les dates butoirs à respecter. En mars des membres du C.A. ont eu des discussions avec plusieurs organismes qui avaient déjà été impliqués dans la première démarche. Ces derniers ont réitéré leur intérêt à soutenir le projet. Quelques emplacements ont été envisagés et l'admissibilité de ceux-ci validée avec la Ville.

2.2 Appui à la Table de quartier d'Orsainville pour la conservation des bâtiments de la grande serre indo-australienne de l'ancien zoo de Québec

À la fin de 2019, le C.A. avait accordé son appui à la démarche de la Table de quartier d'Orsainville visant à convaincre les autorités gouvernementales et municipales de l'importance de maintenir l'intégralité du site de l'ancien Jardin zoologique du Québec afin d'y aménager un parc récréatif municipal, accessible en toutes saisons à l'ensemble de la population de la région de Québec. Certaines actions conjointes ont depuis été entreprises.

Au début de 2021, des membres du C.A. ont travaillé de concert avec la Table de quartier d'Orsainville pour rédiger un communiqué de presse afin de demander au gouvernement du Québec de prendre action quant à la conservation des bâtiments du site (le pavillon des fauves et primates, la serre indo-australienne et la Maison Brassard).

Le C.A. a suggéré la création d'une Société du Parc-des-Moulins, un organisme similaire à la Société du Domaine Maizerets, qui assurerait la gestion et la conservation des bâtiments et du parc. En novembre 2021, les membres du conseil de quartier ont co-signé une lettre destinée au maire de Québec, à la conseillère du district de Louis-XIV, au conseiller du district Les Monts, au député de Charlesbourg, à la députée de Louis-Hébert et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, au ministre de l'Éducation et au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de sursoir à la démolition des bâtiments de la grande serre indo-australienne de l'ancien zoo de Québec pour des raisons de développement durable, communautaire et économique de l'arrondissement de Charlesbourg. Les membres du

C.A. considèrent que le dossier aurait dû être piloté par la ministre responsable de la région de la Capitale Nationale, Mme Geneviève Guilbault, dont le mandat concerne la gestion de tels projets. Malheureusement ni le député de Charlesbourg, M. Jonatan Julien, ni la ministre responsable de la Capitale Nationale n'ont donné suite aux interventions. La serre a été malheureusement démolie au début de l'année 2022.

2.3 Démarches en vue de la création d'une Société de développement commercial

Depuis déjà quelques années, les membres du C.A. sont préoccupés par l'enjeu du dynamisme entrepreneurial du tissu économique local de l'arrondissement de Charlesbourg. Il semble y avoir une certaine disparité en comparaison avec celui observé dans d'autres arrondissements de la Ville. Or, la mise sur pied d'un organisme ou d'une association pouvant mobiliser les énergies des entrepreneurs de Charlesbourg et mettre en valeur leurs produits et services semble représenter une solution intéressante et pragmatique aux yeux des membres du C.A. pour solidifier l'entrepreneuriat local. Par exemple, le rôle que jouent les Sociétés de développement commercial (SDC) dans les zones où elles sont implantées en est un cas probant. En effet, celles-ci organisent des activités bénéfiques non seulement à la vie économique de leur quartier, mais également à sa vie communautaire. La situation sanitaire actuelle n'a pas permis de faire évoluer ce dossier en 2021, mais les membres du C.A. espèrent reprendre les démarches en 2022 si le contexte le permet.

2.4 Stratégie de sécurité routière 2020-2024

2.4.1 Mémoire et résolution

En 2019, dans le cadre des consultations sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec, le C.A. avait déposé un mémoire dans lequel il réclamait des interventions sur sept sites du quartier jugés accidentogènes. Depuis, le C.A. a représenté ces demandes dans le cadre de la consultation sur la Politique de mobilité active. En 2021, l'administration municipale de Québec a donné suite concrètement à seulement deux de ces demandes (trottoir aménagé du côté ouest de l'avenue du Mont-Saint-Michel, entre la 60e Rue Est et le coude de la rue, et un autre du côté est de l'avenue de la Villa-Saint-Vincent, entre la rue Lajeunesse et la rue de Nemours ; trottoir aménagé du côté sud de l'avenue de Gironde, du côté ouest de la rue Hélène Paradis, ainsi que du côté sud de de la rue Verreault). Elle a aussi transmis une lettre au C.A. pour faire le point sur les interventions demandées. (voir en annexe 3).

2.4.2 Programme de soutien à la mobilisation

Dans le cadre de sa Stratégie sur la sécurité routière 2020-2021, la Ville mettait de l'avant un programme d'aide qui vise à soutenir un CQ ainsi qu'un conseil d'établissement ou un comité de parents d'école qui souhaiterait présenter un projet de sensibilisation ou de mobilisation des citoyens en matière de sécurité routière. Le montant de la subvention pouvant être attribué à chaque organisme demandeur est de 3 000 \$ par projet, par an. Ces organismes peuvent mettre leurs budgets en commun pour présenter un projet de plus grande ampleur.

Jugeant que ce type d'intervention est surtout nécessaire dans les zones scolaires autour des écoles primaires du quartier Guillaume-Mathieu et des Deux-Moulins (cette dernière compte deux pavillons soit ceux du Parc-Orléans et du Rucher), le C.A. a offert sa collaboration aux écoles concernées si celles-ci désiraient présenter un projet.

À la suite d'une demande du Conseil d'établissement de l'École des Deux-Moulins en 2020, le C.A. avait résolu de soutenir son projet au cours de sa première année de mise en œuvre (année scolaire 2020-2021) pour un montant de 3 000 \$. Ce projet visait notamment : à développer et organiser une campagne de sensibilisation à la sécurité routière adaptée aux enjeux propres à chaque pavillon, accroître la connaissance des élèves sur les règles à adopter lors de leurs déplacements à pied et à vélo et à mieux comprendre leur environnement et à impliquer les élèves dans la campagne de sensibilisation afin d'en accroître la portée et offrir à l'établissement scolaire des activités clés en main. En 2021, le C.A. a effectivement reçu la subvention d'un montant de 3 000 \$ de la Ville de Québec qu'il a attribué au Conseil d'établissement de l'école.

En novembre 2021, des représentants du Conseil d'établissement de l'école Guillaume Mathieu ont indiqué leur intention de déposer un projet à la Ville dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation. Ce projet viserait à sensibiliser à des pratiques sécuritaires toutes les personnes qui circulent autour de l'école, en voiture ou à pied. Il viserait également à faire la promotion des transports actifs (vélo, trottinette), et ce, de façon sécuritaire.

L'École des Deux-Moulins a également demandé le soutien du Conseil de quartier pour la deuxième année de son projet.

Considérant ces deux excellentes propositions, les membres du C.A. ont décidé d'offrir une contribution égale entre les trois sites des écoles primaires du quartier. Étant donné que l'École des Deux-Moulins avait reçu 3000 \$ dollars l'an dernier et puisque l'école Guillaume Mathieu n'avait pas de projet, cette année il a été résolu que le Conseil de quartier des Jésuites appuie à hauteur de 2 000 \$ le projet du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu et à la hauteur de 1 000 \$ le projet du conseil d'établissement de l'école des Deux-Moulins si lesdits projets sont acceptés par la Ville de Québec et que cette subvention de la Ville est accordée au Conseil de quartier.

2.5 PROJETS DE TRANSPORT

2.5.1 Projet de tramway

Le projet de tramway présenté initialement par la Ville devait se rendre à Charlesbourg. L'élaboration de ce tracé résultait de plusieurs années d'analyse et était considéré par les experts y ayant travaillé comme la meilleure solution possible pour une première phase. Ainsi le tronçon prévu à Charlesbourg, qu'il avait même été considéré de prolonger jusqu'au terminus de l'Avenue de la Faune, devait améliorer la fluidité de la circulation sur l'autoroute Laurentienne, l'une des artères les plus achalandées de l'agglomération de Québec.

Dans un revirement aussi soudain qu'inattendu le Gouvernement du Québec a fait en sorte que le tronçon devant se rendre à Charlesbourg était abandonné au profit d'un nouveau tracé desservant Limoilou jusqu'à l'avenue d'Estimauville dans l'arrondissement de Beauport.

Au début de l'année, des membres du C.A. ont réalisé des entrevues pour la télévision de Radio-Canada et le Journal de Québec pour rappeler la déception du C.A. face à ce changement.

Le C.A. considère que la venue du tramway à Charlesbourg aurait représenté un vecteur de développement économique important pour cet arrondissement qui rencontre certains retards dans son développement économique. Ce tronçon aurait même contribué à la déconcentration des pôles d'emplois dans la Ville en permettant une meilleure répartition des déplacements automobiles sur le réseau routier de l'agglomération. Le CA a fait valoir que cet abandon devrait être compensé par une meilleure desserte des services de transport en commun conventionnels. Il a aussi fait valoir que le tracé vers le nord de Charlesbourg, et non pas à sa limite sud, devrait être considéré de façon prioritaire lors d'une éventuelle phase 2 du projet de tramway.

2.5.2 Projet de service de vélos électriques en libre-service

La phase II du plan de déploiement du service de vélos électriques de la Ville ne prévoit pas que celui-ci se rende à Charlesbourg en 2022. Le C.A. a demandé au RTC, organisme responsable de la mise en œuvre de ce projet, de reconsidérer sa position et d'installer un point de service à Charlesbourg.

Dans sa réponse à la demande du C.A. le RTC a justifié sa position en indiquant ne pouvoir laisser une trop grande distance entre les stations. On précise qu'il faut une distance maximale de 500 mètres entre les stations pour bien desservir la population. Le RTC soutient donc qu'il doit étendre progressivement son réseau avant de desservir Charlesbourg.

Les membres du C.A., ayant de la difficulté à accepter les arguments et faits derrière cette contrainte, ont proposé à la Ville qu'un représentant du RTC vienne expliquer à ses membres les critères qui ont prévalu à ces orientations stratégiques et qu'il expose les contraintes techniques, s'il en est, qui empêchent un déploiement plus rapide dans Charlesbourg, où la topographie des lieux milite pour l'utilisation de vélos à assistance électrique, rien n'interdisant un scénario de déploiement du réseau de la périphérie vers le centre, plutôt que l'inverse. Cette rencontre devrait avoir lieu au début de 2022.

2.6 PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE QUARTIERS

Une rencontre des présidents des CQ a eu lieu en février. Les discussions ont entre autres porté sur l'opportunité d'avoir une plus grande présence médiatique pour les Conseils de quartier pour la couverture des enjeux locaux et un budget suffisant alloué (sous certaines conditions). Plusieurs président.e.s de Conseils ont énoncé leur intérêt à s'impliquer, mais il n'a pas été question de résolution en ce sens pour le moment.

Une seconde rencontre a eu lieu en septembre, cette fois à l'initiative de la Ville. Celle-ci portait principalement sur la nouvelle Politique de participation publique de la Ville et les pistes d'amélioration possibles pour renforcer le rôle des Conseils de quartier touchant notamment les liens avec l'administration municipale, le retour sur les résolutions, le soutien aux administrateurs des conseils de quartier, un meilleur partenariat dans la planification annuelle des activités de participation, les liens avec la population, et le soutien financier.

2.7 LETTRE AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le C.A. a adressé une lettre à tous les candidats à l'élection municipale qui se présentaient dans les districts électoraux touchant le quartier des Jésuites (Trait-Carré et Saint-Rodrigue) pour leur faire part de leur vision des besoins du quartier. Ces points sont présentés à l'annexe 3. Des membres du C.A. ont également rencontré des candidats et candidates afin de leur partager la vision des priorités de développement du de quartier.

2.8 ENTREVUE AU JOURNAL CHARLESBOURG METRO

En novembre, des représentants du C.A. ont accordé une entrevue au Charlesbourg Métro pour faire part des grandes orientations du Conseil de quartier des Jésuites et dont l'essentiel des points se trouve à l'annexe 3.

3. PLAN D'ACTION

En 2021, le conseil de quartier a débuté une démarche devant conduire au renouvellement de son plan d'action. D'ici à l'adoption de ce nouveau plan, le C.A. poursuit la réalisation de son plan d'action antérieur, présenté à l'annexe 1.

Plusieurs des actions décrites dans le présent rapport annuel sont en lien avec ce plan d'action. D'autres sont plutôt liées à la conjoncture et aux orientations que la Ville a adoptées.

4. SOMMAIRE FINANCIER

En 2021, le Conseil de quartier des Jésuites a dépensé 1 085 \$ pour ses opérations courantes. Cette somme d'argent a principalement servi à couvrir les frais liés à la rédaction des procès-verbaux des rencontres publiques. Le Conseil de quartier a aussi été partenaire financier du Conseil d'établissement de l'École des Deux-Moulins pour son projet relatif à la sécurité routière. À ce titre il a bénéficié d'une subvention de 3 000 \$ de la Ville qui a été accordée à ce projet. Par ailleurs, la Ville a versé une subvention de 842 \$ pour compléter le budget de fonctionnement du CQ. Le rapport financier complet est présenté à l'annexe 2.

Annexe 1

Plan d'action 2017-2019¹

Le C.A. du Conseil de quartier des Jésuites a mené une démarche de consultation qui a débuté en mars 2015 et qui s'est poursuivie tout au long de 2016. Cette opération a permis de déterminer les thèmes qui préoccupent le plus les citoyens et les représentants d'associations consultés, de déterminer des pistes d'action à privilégier et d'identifier des partenaires souhaitant accompagner sa mise en œuvre.

Voici le plan de travail du C.A. pour l'année 2021, toujours inspiré de cette consultation. Certaines autres actions se sont ajoutées, comme indiqué dans les pages précédentes du rapport annuel.

Thèmes	Pistes d'actions possibles	Actions réalisées ou à réaliser par le C.A., seul ou en partenariat
La nature, les espaces verts et l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> - Jardins communautaires ; - Activités physiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de marche ; - Rallye-vélo.
Un rapprochement avec les institutions d'enseignement et de loisirs présentes en grand nombre dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Patro de Charlesbourg ; - Cégep Limoilou (campus Charlesbourg) ; - Centre de formation professionnelle Fierbourg avec ses programmes touchant l'horticulture, l'arboriculture, le compostage ; - Les corporations de loisirs Guillaume-Mathieu, Saint-Rodrigue et Bourassa. 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des contacts pour explorer les pistes de collaboration possible ;
Le besoin de créer un lieu et des activités de rassemblement, de favoriser la vie de quartier, l'inclusion sociale et l'échange intergénérationnel	<p style="text-align: center;"><u>Lieux possibles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Moulin des Jésuites ; - Parc de l'Oise ; - Place Chamonix ; - Parc au coin de la 10e Avenue et de la 70e rue (affiche Rotary). 	<ul style="list-style-type: none"> - Bacs d'activités spontanées ; - Boîtes de livres à échanger ; - Installation de bancs de parc à certains endroits ; - Place éphémère ; - Parc canin.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des lieux où l'absence de trottoirs est problématique ; - Identifier des intersections où le temps alloué pour le passage des piétons est insuffisant ; - Identifier des zones très utilisées par les cyclistes et non sécuritaires, en conformité avec les objectifs de la Ville ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Déposer un rapport aux autorités compétentes.

¹ Ce plan a été reconduit en 2020 et est présentement en révision.

Annexe 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN

Au 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	556,59 \$	798,79 \$
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Créditeurs		
Actifs nets		
Non affecté	556,59 \$	798,79 \$

Au nom du Conseil de quartier des Jésuites :

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES
**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 DÉCEMBRE**

	2021	2010
	<u> \$ </u>	<u> \$ </u>
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	842,00 \$	1 050,00 \$
Ristourne	0,64 \$	0,62 \$
Programme de soutien à la mobilisation	3 000,00 \$	
	<u>3 842,64 \$</u>	<u>1 050,62 \$</u>
 Charges		
Fonctionnement	1 084,84 \$	1012,31 \$
Projets de l'École des Deux-Moulins	3 000,00 \$	
	<u>4 084,84 \$</u>	<u>1 012,31 \$</u>
 Excédent des produits par rapport aux charges	 -242,23 \$	 38,31 \$
Actifs nets non affectés au début de l'exercice	798,79 \$	760,48 \$
Actifs nets non affectés à la fin de l'exercice	<u>556,59 \$</u>	<u>798,79 \$</u>

Annexe 3

Réponse de la Ville aux résolutions CA-19-29 et CA-20-40 du conseil de quartier des Jésuites concernant la Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Le 29 juillet 2021

Monsieur,

Le Service du transport et de la mobilité intelligente a pris connaissance de vos demandes d'intervention en sécurité routière dans le cadre du Plan d'action 2017-2019 de votre conseil de quartier, reformulées dans le mémoire que vous avez déposé durant la consultation publique de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville. Comme vous le rappelez, la synthèse du plan d'action de la Stratégie de sécurité routière énumère l'ensemble des actions qui seront mises en œuvre à l'échelle de la Ville durant la période 2020-2024 et les plans d'action annuels des projets par site d'intervention sont habituellement annoncés au début de l'année de leur mise en œuvre. En réponse à vos demandes, voici l'orientation de la Ville :

- Augmenter le temps alloué à la traverse des piétons à l'intersection Henri-Bourassa/Louis-XIV

L'intersection Henri-Bourassa/Louis XIV a fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre du plan d'intervention de sécurité routière et des mesures correctives requises, incluant, au besoin, la révision de la synchronisation des feux de circulation sur le boulevard Henri-Bourassa, pourront être réalisées dans le cadre de la présente stratégie.

- Compléter le trottoir sur la 60e Rue Est entre la 6e Avenue Est et la 3e Avenue Est et déneiger ces trottoirs l'hiver

La construction de ce trottoir sera privilégiée dans les prochaines années afin de consolider le cheminement sécuritaire des piétons dans le quartier.

- Entretien du sentier du Parc de l'Oise durant l'hiver

Le sentier aménagé dans le Parc de l'Oise possède une vocation récréative et n'a pas pour objectif d'offrir un cheminement pour les piétons durant toute l'année. Cependant, la construction de trottoirs sur la voie publique à proximité du parc est privilégiée (voir points suivants).

- Compléter le trottoir sur Villa-St-Vincent et le prolonger sur l'avenue du Mont-Saint-Michel

Procès-verbal de l'assemblée du CQJ du 13 septembre 2021 9

La construction de ces trottoirs est en cours et offrira un cheminement sécuritaire des piétons entre la rue de Nemours et la 60e Rue Est.

- Construction d'un trottoir sur l'avenue De Gaulle

La construction de ce trottoir sera privilégiée dans les prochaines années afin de consolider le cheminement sécuritaire des piétons entre la rue de l'Oise et la 60e Rue Est.

- Construction d'un trottoir sur l'avenue de Gironde, côté sud, autour du parc-école et en assurer l'entretien durant la période hivernale

Le cheminement scolaire de l'école Guillaume-Mathieu est en cours de réalisation, il inclut l'ajout de trottoirs sur les avenues de Gironde, Hélène-Paradis et sur la rue Verreault. Une mise à jour du marquage sera également réalisée à l'endroit de la présence brigadière.

- Ajouter du marquage sur les rues suivantes et les zones réservées ou avec indication pour virage (Rue de Nemours vers Henri-Bourassa, 76e Rue du Cégep Limoilou vers Henri-Bourassa et boulevard Louis-XIV vers l'ouest, de la 10e Avenue Est à Henri-Bourassa)

Dans le cadre de la Stratégie en sécurité routière, une attention particulière sera portée sur ces éléments.

Annexe 4

10 Propositions et demandes aux candidats et candidates à l'élection municipale dans l'arrondissement de Charlesbourg pour améliorer la qualité de vie du quartier des Jésuites

- 1) Soutenir le développement et la résilience du tissu économique local des entreprises de Charlesbourg et favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises répondant aux besoins des citoyens et citoyennes par la mise en place d'une société de développement commercial (SDC) de Charlesbourg ;
- 2) Favoriser les échanges et rencontres entre résidents et l'appropriation des parcs et espaces verts par les citoyens et familles de Charlesbourg en accroissant la présence et le nombre de mobiliers urbains (bancs et tables) dans ces endroits ;
- 3) Soutenir la mise en œuvre d'une place éphémère comme lieu de rencontre et ancrage citoyen du quartier ;
- 4) Proposer une vision d'urbanisme d'ensemble de nature à reconnecter le moulin des Jésuites avec le quartier historique du trait carré. À cet égard, il serait pertinent de lancer une étude de faisabilité sur la mise en place d'une passerelle au-dessus du boulevard Henri-Bourassa et de l'acquisition des terrains sans intérêt patrimonial pour y développer un sentier urbain vers le Trait Carré ;
- 5) Dévoiler sa vision quant à la mobilisation et la concertation citoyenne de l'arrondissement de Charlesbourg et le rôle et l'importance accordés à ces dernières ;
- 6) Continuer le travail entrepris pour la sécurité routière dans le quartier des Jésuites, principalement, dans les zones scolaires et le long du boulevard Henri-Bourassa ;
- 7) Proposer une vision sur la fluidité routière et la mobilité durable pour le quartier des Jésuites.
- 8) Dévoiler sa position et vision sur une deuxième phase du futur tramway sur l'axe Nord-Sud et desservant l'arrondissement de Charlesbourg ;
- 9) Desservir dès l'été 2022 le quartier des Jésuites par des stations de vélos en libre-service près du corridor cyclable des Cheminots ;
- 10) Assurer aux citoyens de Charlesbourg que le développement des Sentiers du Moulin et des terrains de l'ex-Jardin zoologique de Charlesbourg se fasse de façon harmonieuse et respectueuse de la valeur patrimoniale et architecturale des installations qui s'y trouvent. De plus, cette seule zone de plein air à la disposition des citoyens de la couronne nord de la Ville de Québec devrait faire l'objet d'une réelle mise en valeur.

Annexe 5

Vision du CQ des Jésuites rapportée dans le Métro Charlesbourg le 19 novembre 2021

Modernité souhaitée au quartier des Jésuites



Photo : Métro Média Mona Lechasseur Le Moulin des Jésuites fait partie du paysage du quartier.

COMMUNAUTÉ. Le Conseil de quartier des Jésuites a dévoilé sa vision d'avenir à la suite des élections municipales, qui comprend notamment la modernisation des espaces verts pour favoriser la qualité de vie des citoyens.

Selon le Conseil, les parcs et espaces verts sont davantage utilisés par les citoyens depuis le début de la pandémie. « Nous souhaitons plus de mobilier, comme des tables et des bancs comme on le voit dans les nouveaux quartiers de l'arrondissement, explique Jean-Pascal Dumont, président du Conseil de quartier. Au fil des années, on a fait des demandes à la Ville de Québec, mais l'administration semble les voir comme un fardeau budgétaire et non comme une façon d'améliorer la qualité de vie des citoyens. » Michel Marie Bellemare, un autre membre du Conseil, partage le même avis que son confrère. « Ces espaces verts permettent de prendre une pause, de socialiser, de favoriser l'appartenance au quartier et de briser l'isolement. En ce moment, il n'y a pas de vision quant à ces espaces. »

Plus de mobilité verte

Le projet de tramway, qui ne comprend plus la portion de Charlesbourg est une autre priorité du groupe. « On est vraiment tout près du centre-ville et beaucoup de citoyens de Charlesbourg se rendent travailler à l'hôpital de l'Enfant-Jésus ou au centre-ville, affirme Michel Voisard, un autre confrère. L'intégration du tramway permettrait de donner un meilleur service de mobilité verte à la population qui se trouve à proximité. »

Le Conseil de quartier s'inquiète aussi du développement économique à Charlesbourg. « Pourquoi ne pas raviver et stimuler l'économie avec une Société de développement commercial à Charlesbourg qui mettrait en valeur les commerces ?, poursuit Michel Voisard. Dans d'autres quartiers, les sociétés organisent des activités qui soutiennent les commerces locaux. En multipliant l'offre de proximité, les citoyens resteront dans le secteur pour acheter leurs biens et services. »

Finalement, le Conseil lance la possibilité de revoir l'urbanisme dans le secteur du Moulin des Jésuites. « C'est comme s'il n'y avait pas de lien entre le Trait-Carré et le Moulin, lance Jean-Pascal Dumont. Nous croyons qu'il pourrait y avoir une meilleure connexion possible entre ces deux éléments historiques en revoyant les bâtiments et les aires qui se situent entre les deux », conclut-il.